



## Les dimanches marins

Dimanche 31 août à 13 h 30  
Le fleuve Saint-Laurent, ce méconnu par Gilles Jobidon

Places limitées, réservation : 418 838-8202

6210, rue Saint-Laurent  
Secteur Lévis  
www.acdavie.com

Lieu historique national  
du Canada du chantier  
**A.C. DAVIE**



## C'est la rentrée culturelle à Lévis !

### Surveillez votre boîte postale à partir du 25 août...

Vous y trouverez la toute nouvelle brochure *Rentrée culturelle 2014*, qui contient la programmation culturelle de Lévis pour cet automne :

- Journée de la culture
- Événements
- Spectacles
- Expositions
- Conférences
- Et plus encore !

Aussi disponible en ligne !  
www.ville.levis.qc.ca



## VOTRE NOUVEAU GUIDE DES LOISIRS AUTOMNE 2014 – HIVER 2015

La Ville de Lévis est heureuse de vous présenter ses activités d'automne et d'hiver dans son nouveau *Guide des loisirs*. Cette nouvelle édition a été distribuée dans tous les foyers de Lévis par Publisac et disponible en ligne au [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca) le mardi 12 août 2014.

### INSCRIPTIONS

Activités offertes directement par la Ville de Lévis



#### Inscription en ligne

Activités aquatiques, artistiques et culturelles, sportives et de plein air, ainsi que physiques et récréatives.

- Dès lundi 25 août 19 h et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre

#### Inscription téléphonique

- Le 25 août de 19 h à 21 h
- Les 26 et 27 août de 12 h à 16 h
- Les 28 et 29 août de 13 h à 16 h

#### Activités offertes par les organismes sportifs et culturels

Les différents organismes associés à la Ville de Lévis prennent leurs inscriptions sur place, par la poste, sur Internet ou par téléphone. Consultez la rubrique *Inscription* de l'activité que vous désirez dans le *Guide des loisirs* pour connaître les dates et les modalités d'inscription.

Information : Direction de la vie communautaire - 418 839-9561  
infoleisirs@ville.levis.qc.ca - www.ville.levis.qc.ca

## FÊTE DU TRAVAIL

### SERVICES MUNICIPAUX : OUVERTS OU FERMÉS ?

#### Services administratifs

Les services administratifs de la Ville de Lévis seront fermés le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014, jour de la Fête du Travail. Pour toute situation nécessitant une intervention rapide, tel qu'un bris d'aqueduc, veuillez composer le 418 839-2002.

#### Bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales seront fermées le lundi 1<sup>er</sup> septembre. L'horaire d'ouverture est disponible dans toutes les bibliothèques et au [www.bibliotheques.ville.levis.qc.ca](http://www.bibliotheques.ville.levis.qc.ca)

#### Collecte des matières résiduelles

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre, toutes les collectes seront effectuées selon l'horaire habituel. Les citoyennes et citoyens qui souhaitent s'inscrire à la collecte des encombrants (monstres) du mardi 2 septembre dans le quartier Saint-Nicolas (nord), doivent le faire avant 15 h le vendredi 29 août, en contactant la ligne Info-collecte au 418 835-8225.

#### Écocentre

L'écocentre est fermé à la population le lundi 1<sup>er</sup> septembre. Toutefois, il est ouvert le dimanche, et ce, toute l'année. L'horaire d'ouverture, les matières acceptées et refusées sont disponibles sur le site Internet : [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca).

#### Centre d'information touristique

Le Bureau d'accueil touristique de la Traverse de Lévis, le Relais d'information touristique du Centre de congrès et d'exposition de Lévis et le Centre d'interprétation du Parc des Chutes-de-la-Chaudière seront ouverts à la population le lundi 1<sup>er</sup> septembre.

#### Piscines et autres lieux

Les piscines intérieures (Pierre-Lévesque et Aquaréna Léo-Paul-Bédard), la patinoire de l'Aquaréna Léo-Paul-Bédard ainsi que les plateaux de location pour les activités sportives dans les écoles seront fermés le lundi 1<sup>er</sup> septembre.

#### Arénas

Les arénas (Lévis, André-Lacroix, Saint-Romuald et BSR), les centres communautaires, les chalets des parcs municipaux ainsi que les plateaux sportifs extérieurs (terrains de soccer, de balle et de tennis) seront ouverts le lundi 1<sup>er</sup> septembre en fonction de la programmation en vigueur.

Information : [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca), rubrique *Loisirs*.

Bon congé à tous et à toutes !

## Bienvenue aux nouveaux arrivants !

En plus du soleil et des vacances, la période estivale est souvent synonyme de déménagement. La Ville de Lévis profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les citoyens et citoyennes qui ont choisi Lévis comme nouveau lieu de résidence.

Afin d'en connaître un peu plus sur les activités, les événements et les services offerts par la Ville, consultez le site Internet [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca) et le journal municipal *LÉVIS'informe* qui contiennent une foule de renseignements qui sauront vous être utiles. De plus, ce *Cahier municipal*, placé dans les pages centrales de l'hebdomadaire *Le Peuple Lévis* distribué dans toutes les résidences, traite des nouvelles municipales.

Pour être les premiers informés en temps réel sur les sujets d'actualités concernant la Ville de Lévis tels que les avis d'ébullition, les opérations déneigement, les fermetures de rues, inscrivez-vous aux alertes de contenus sur la page d'accueil du site Internet de la Ville.



Information : Centre de service à la clientèle : 418 839-2002

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section *Activités et événements* du journal municipal *LÉVIS'informe* des mois de juillet-août 2014.

Dans la rubrique *Calendrier des événements*, il aurait fallu lire que la conférence sur les hostas animée par Daniel Harrisson se tiendra le 16 septembre et non le 9 septembre.

Ainsi, vous êtes invités à participer à :

Conférence sur les hostas présentée par la Société d'horticulture Chaudière-Etchemin Centre civique de Saint-Jean-Chrysostome à 19 h 30

Coût de l'activité : 6 \$ pour les non-membres.

Information : 418 839-4680

Merci de votre compréhension.

## ERRATUM



LA PLUS BELLE DU QUARTIER

## COUPEZ VOTRE PELOUSE LAISSEZ LE GAZON AU SOL

POUR DES CONSEILS :  
[www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca)  
Info-collecte : 418 835-8225



**GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION**



La saison estivale rime avec activités et événements et dans bien des cas, avec incidence sur la fermeture de certaines portions de la piste cyclable, de certaines rues et zones de stationnement.

Selon les circonstances, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Le cas échéant, une signalisation appropriée sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes et des résidentes et des résidents du secteur.

Voici la liste des événements qui auront un impact sur la circulation :

**Championnat de Québec présenté par Desjardins  
Circuit des Champions PGA Tour – Secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville  
3 au 7 septembre 2014**

Secteur affecté	Situation	Période en vigueur
Sainte-Hélène-de-Breakeyville		
Rues des Trois-Manoirs, Brassard sud, Saint-Joseph, Saint-Louis, du Ruisseau, Bégin, du Parc Grégoire et des avenues Michaud et Martel	Fermée à la circulation automobile. Accessible seulement aux résidentes et aux résidents du secteur.	3 au 7 septembre de 5 h à 19 h
Rues des Trois-Manoirs et Brassard sud	Interdiction de stationner	3 au 7 septembre de 5 h à 19 h

Pour information : [www.championstourquebec](http://www.championstourquebec) ou 418 988-1847.

**Fête de quartier – Secteur Saint-Nicolas – Le dimanche 7 septembre 2014**

Secteur affecté – Saint-Nicolas	Situation	Période en vigueur
Rue des Mélèzes	Fermée entre les rues du Rocher et Marie-Louise-Lemelin.  Interdiction de stationner sur cette portion de la rue des Mélèzes	7 septembre 2014 7 h à 18 h

Pour information : [www.amalgamemdjouest.com](http://www.amalgamemdjouest.com).

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis d'ébullition, fermetures de rues, etc.) abonnez-vous aux alertes de contenu au [www.ville.levis.qc.ca/alertes](http://www.ville.levis.qc.ca/alertes) ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse [www.twitter.com/villedelevis](http://www.twitter.com/villedelevis).



**Les dangers de l'essence à la maison**

L'essence est un liquide inflammable dont les vapeurs sont invisibles et dangereuses. Elle est utilisée pour le fonctionnement de plusieurs outils et équipements résidentiels. Voici donc quelques conseils de sécurité à suivre en présence d'essence.

- Entrez l'essence dans des récipients sécuritaires approuvés.
- Entrez l'essence dans des endroits bien aérés, loin des sources inflammables.
- Entrez un maximum de 5 litres d'essence dans la maison.
- Entrez un maximum de 30 litres dans un garage.
- N'entrez jamais l'essence sur un balcon extérieur.
- Ne fumez jamais près de l'essence.
- Procurez-vous un extincteur d'incendie portatif à poudre polyvalente ABC d'une cote minimale 2-A:10-B:C et assurez-vous de savoir l'utiliser.

**En cas de déversement accidentel**

- Éloignez les gens immédiatement.
- Ouvrez les portes et fenêtres pour aérer les lieux.
- Évacuer les lieux.
- Appelez le 911 en prenant soin de vous éloigner de la zone où il y a eu un déversement accidentel.
- N'actionnez pas d'interrupteur ou d'appareillage électrique qui peut causer des étincelles.
- Ne fumez pas.
- Attendez l'autorisation des pompiers avant de réintégrer les lieux.

Enfin, ayez un extincteur d'incendie portatif qui vous permettra d'éteindre un début d'incendie dont la hauteur de flammes est d'un maximum d'un mètre. Assurez-vous qu'il soit à poudre polyvalente ABC d'une cote minimale 2A-10B-C. Lisez bien les règles d'utilisation du fabricant. Si vous avez à l'utiliser, assurez-vous auparavant d'appeler le 911.

Information : Service de la sécurité incendie, division prévention, 418 835-8269



Du 29 août au 25 septembre, le Service de police de Lévis tiendra des opérations de sécurité routière dans les zones scolaires afin de rappeler aux gens l'importance de la prudence près des écoles. Concrètement, deux écoles primaires seront visitées quotidiennement.

Dans le but de maximiser la sécurité des enfants aux abords des écoles, des formations de brigadiers juniors et des rencontres d'élèves sont prévues afin de sensibiliser les jeunes à adopter des comportements sécuritaires tout au long de l'année.

Bonne rentrée scolaire !  
Information : 418 832-2911

**Collecte des matières résiduelles Info-collecte : 418 835-8225**

**La distribution de compost, jusqu'à la fin octobre !**



La distribution de compost se poursuit pour les mois d'août, septembre et octobre et il reste encore plusieurs places disponibles. Il suffit de vous inscrire sur le site Internet de la Ville de Lévis au [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca) sous la rubrique *Matières résiduelles*.

Une fois inscrit, vous aurez droit à 100 litres de compost en vous présentant à l'écocentre situé au 3443, rue de Vulcain à Lévis à l'heure et à la date déterminées lors de l'inscription. N'oubliez pas d'apporter avec vous une pelle et des contenants pour transporter le compost.



Prenez note que seuls les résidentes et les résidents de la Ville de Lévis peuvent obtenir du compost et qu'une seule inscription par adresse par année est possible. Une preuve de résidence vous sera demandée sur place (permis de conduire, compte de taxes, etc.).

**TRUCS ET ASTUCES**

Les sacs de papier de surplus de résidus verts et les branches ne sont présentement pas ramassés en bordure de rue outre que dans le bac brun. La collecte des surplus de résidus verts d'automne commence au début du mois d'octobre et se termine à la mi-novembre. Consultez le calendrier de collecte pour plus de détails.

**Retour de la collecte des déchets aux 2 semaines**

L'été tirant déjà à sa fin, la collecte des déchets sera effectuée aux deux semaines à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Les déchets seront donc ramassés en alternance avec les matières recyclables. Pour l'horaire complet des collectes des matières résiduelles, consultez le calendrier des collectes disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet *Matières résiduelles* au [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca).

**Secteur Ouest**

SEPTEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
<b>R</b> <b>C</b>	1	2	3	4	5
<b>D</b> <b>C</b>	8	9	10	11	12
<b>R</b> <b>C</b>	15	16	17	18	19
<b>D</b> <b>C</b>	22	23	24	25	26
<b>R</b> <b>C</b>	29	30			

**Secteur Est**

SEPTEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
<b>D</b> <b>C</b>	1	2	3	4	5
<b>R</b> <b>C</b>	8	9	10	11	12
<b>D</b> <b>C</b>	15	16	17	18	19
<b>R</b> <b>C</b>	22	23	24	25	26
<b>D</b> <b>C</b>	29	30			





**APPEL D'OFFRES****Direction des finances  
et des services administratifs****Service des approvisionnements**

APPEL D'OFFRES PUBLIC n°2014-50-77

**PROJET :** Remplacement de logos sur véhicules de la Ville de Lévis.**Description des biens et services :** Remplacement de logos sur approximativement 544 véhicules, pour un total de 1632 logos de la Ville de Lévis,**Documents d'appel d'offres :** Disponibles chez SÉAO (2)**Répondant unique****pour toutes informations****techniques ou administratives :** Mme Danielle Bergeron, Tél. : 418 835-4946**Réception des soumissions :** avant 14 h, heure en vigueur localement, le 15 septembre 2014, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.**Visite des lieux :** Aucune

(1) Service des approvisionnements, 8100, rue du Blizzard, Charny (Québec) G6X 1C9, entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

M. Vincent Garon,  
Chef de service par intérim  
Service des approvisionnements

Le 20 août 2014

**APPEL D'OFFRES****Direction des finances  
et des services administratifs****Service des approvisionnements**

APPEL D'OFFRES PUBLIC n°2014-50-78

**PROJET :** Fourniture et installation d'un vérin (élévateur à cisaille) capacité de 60 000lbs**Description des biens :** Fourniture et installation d'un vérin (élévateur à cisaille) capacité de 60 000lbs**Documents d'appel d'offres :** Disponibles chez SÉAO (2)**Répondant unique****pour toutes informations****techniques ou administratives :** Mme Danielle Bergeron, Tél. : 418 835-4946**Réception des soumissions :** avant 14 h, heure en vigueur localement, le 15 septembre 2014, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.**Visite des lieux :** Aucune

(1) Service des approvisionnements, 8100, rue du Blizzard, Charny (Québec) G6X 1C9, entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Ce contrat est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

M. Vincent Garon,  
Chef de service par intérim  
Service des approvisionnements

Le 20 août 2014

**AVIS PUBLIC****AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT RV-2014-13-27 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT RV 2011 11 23 SUR LE  
ZONAGE ET LE LOTISSEMENT****PRENEZ AVIS QUE :**Le **Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0474 pour inclure le lot 2 285 106 du cadastre du Québec, secteur Saint-Rédempteur)**, adopté par le conseil de la Ville le 7 juillet 2014, est entré en vigueur le 16 août 2014.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone C0474 à même une partie de la zone H0600.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 19 août 2014

**AVIS PUBLIC****AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT RV-2014-13-28 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT RV 2011 11 23 SUR LE  
ZONAGE ET LE LOTISSEMENT****PRENEZ AVIS QUE :**Le **Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1231 pour inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec, secteur Saint-Romuald)**, adopté par le conseil de la Ville le 7 juillet 2014, est entré en vigueur le 16 août 2014.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1231 à même une partie de la zone H1238 pour y inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 19 août 2014

**AVIS PUBLIC****AVIS SUR LA CONFORMITÉ  
DU RÈGLEMENT RV-2014-13-38**

Le 18 août 2014, le conseil de la Ville a adopté le règlement suivant :

**Règlement RV-2014-13-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

Ce règlement a pour objet de prescrire une marge de recul avant minimale de 6 mètres au lieu de 9 mètres pour les habitations bifamiliales isolées situées dans la zone H2579.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Lévis peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ce règlement au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Lévis. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis, à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec**10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la Ville à l'égard de ce règlement, celle-ci doit donner son avis sur la conformité de ce règlement dans les soixante jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 août 2014

**AVIS PUBLIC****AVIS DE RETRAIT DU RÈGLEMENT RV-2013-12-86**

Les personnes intéressées par le Règlement RV-2013-12-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement sont avisées que le conseil de la Ville de Lévis a retiré ce règlement, le 18 août 2014, par la résolution CV-2014-07-78.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 août 2014

**AVIS PUBLIC****AVIS DE PROMULGATION  
DU RÈGLEMENT RV-2014-13-56**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville le 18 août 2014 :

**Règlement RV-2014-13-56 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue de la Sorbonne (secteur Saint-Nicolas), sur une partie de la rue Marie-Rollet (secteur Lévis), sur une partie de la rue Industrielle (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), sur une partie de la rue des Rocailles (secteur Saint-Romuald) et sur une partie de l'avenue Sous-le-Vent (secteur Charny).

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée situé au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 août 2014